

NOTE DE SYNTHÈSE DU PLAN D'ACTION D'ÉGALITÉ HOMME / FEMME

ANNEE 2025

I / Compte rendu de l'année 2024

La synthèse des actions retenues pour l'année 2024 nous démontre que :

🦋 Action N°1 – CLASSIFICATION

S'engager à ce que 100% des descriptions et intitulés d'emplois de la grille de classification soient à la fois féminisés et masculinisés (exemples : aides soignant(e)s, cuisinier(ère), etc).

Indicateur chiffré :

% des inscriptions et intitulés d'emplois à la fois féminisés et masculinisés :

Nombre d'intitulés de poste présent dans l'organisation d'erlab	Nombre d'intitulé bénéficiant d'une distinction Homme / Femme	Pourcentage d'atteinte de l'objectif
87	87	100%

🦋 Action N°2 – FORMATION

Faciliter l'accès et la participation à la formation des salariés chargé de famille.

Nombre de formations réalisées	Nombre de formations ayant intégré une organisation non contraignante pour l'articulation des temps de vie (sur site, horaires adaptés, distanciel, etc)	Pourcentage d'atteinte de l'objectif
27	21	78%

Observation : Quatre des formations intégrant un déplacement à plus de 50kms du domicile du collaborateur ont été organisées sur la demande des participants.

La cinquième formation n'a pas pu être planifiée en adoptant une organisation plus facilitante pour nos collaborateurs, l'organisme ne proposant pas d'autres alternatives.

🦋 Action N°3 : REMUNERATION EFFECTIVE

Garantir une égalité dans l'attribution des augmentations.

Nb de collaborateurs	Nb de collaboratrices	Nb de collaborateurs augmentés	Nb de collaboratrices augmentées	Différence entre le pourcentage de femmes et hommes ayant bénéficié d'une augmentation
48	63	48	63	0%

II / Actions retenues pour l'année 2025

Pour l'année 2025, ERLAB DFS a choisi les actions suivantes :

A / EMBAUCHE		
Objectif de progression	Actions	Indicateurs chiffrés
Augmenter le nombre de femmes et d'hommes dans les métiers non mixtes.	<p>Faire bénéficier tout(e) nouvel(le) embauché(e) du cursus d'intégration lors de son arrivée dans l'entreprise : découverte et exercice des principaux métiers de l'entreprise.</p> <p>Coût estimé de l'action : environ 650€. Elle est basée sur une journée et demie de travail en tenant compte de l'imputation des frais généraux pour la période d'intégration des nouveaux embauchés et l'analyse de l'action.</p>	<p>Nombre d'embauché(s) bénéficiant du cursus d'intégration.</p> <p>Proportion d'embauché(e)s ayant bénéficié du cursus d'intégration (objectif : 100%).</p>

B / PROMOTION PROFESSIONNELLE		
Objectif de progression	Actions	Indicateurs chiffrés
Inciter à la mobilité professionnelle au sein de l'entreprise.	<p>Rédiger les annonces et fiches de poste internes avec des termes neutres et les rendre attractives pour les femmes et les hommes.</p> <p>Coût estimé de l'action : environ 550 €. Elle est basée sur une journée et demie de travail en tenant compte de l'imputation des frais généraux, convocation aux entretiens, mise en place des entretiens, les entretiens eux-mêmes et de l'analyse de l'action.</p>	<p>Nombre d'annonces réalisées et nombre de candidatures reçues, réparties selon le sexe.</p>

C / REMUNERATION EFFECTIVE		
Objectif de progression	Actions	Indicateurs chiffrés
Assurer l'égalité de rémunération entre les femmes et hommes	Utilisation de grilles salariales mises en place pour déterminer la rémunération fixée lors de l'embauche. Coût estimé : environ 200€, soit une journée de travail.	Utilisation des grilles à chaque embauche

III / Exercice des fonctions d'encadrement

ANNEE 2024

CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES	SEXE	ENCADRANTS
OUVRIERS	F	0
	H	1
EMPLOYES	F	0
	H	0
AGENTS DE MAITRISE ET TECHNICIENS	F	1
	H	1
Art.2.2 / INGENIEURS ET CADRES	F	7
	H	13

IV / Durée moyenne entre deux promotions

ANNEE 2024

CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES	SEXE	PROMOTIONS		
		EFFECTIF	NB DE PROMOTIONS	%
OUVRIERS	F	3	0	0%
	H	17	1	5.88%
EMPLOYES	F	25	2	8%
	H	4	0	0%
AGENTS DE MAITRISE ET TECHNICIENS	F	14	1	7.14%
	H	22	0	0%
Art.2.2 / INGENIEURS ET CADRES	F	8	0	0%
	H	18	2	11.11%

Durée moyenne en mois entre 2 promotions :	
H	18
F	22

V / Salaires moyens

Rémunération par catégories socio-professionnelles

- AU 31/12/2024

ANNEE 2024

CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES	SEXE	Rémunération annuelle effective	Minimum conventionnel	Rémunération annuelle de base
OUVRIERS	F	26 728€	24 833€	25 828€
	H	27 145€	25 520€	26 245€
EMPLOYES	F	31 827€	26 655€	29 482€
	H	35 374€	30 787€	34 474€
AGENTS DE MAITRISE ET TECHNICIENS	F	41 264€	34 602€	36 503€
	H	37 447€	32 041€	35 199€
Art.2.2 / INGENIEURS ET CADRES	F	65 186€	53 827€	63 711€
	H	70 995€	55 452€	65 427€

VI / INDEX DE L'EGALITE SALARIALE

NOTE GLOBALE DE L'INDEX :

Indicateur N°1 – Rémunération	NON CALCULABLE
Indicateur N°2 – Augmentations et Promotions	35 / 35
Indicateur N°3 – Congés maternité	15 / 15
Indicateur N°4 – Parité du top management	05 / 10

TOTAL :	55 / 60
---------	---------

SCORE / 100	NON CALCULABLE
NOTE GLOBALE DE L'INDEX	



Cette note de synthèse sera apposée au tableau d'affichage et publiée sur le site internet de la Société ERLAB DFS.

Elle est à disposition de toute personne qui en demanderait à en prendre connaissance.

Erlab DFS SAS

Le 30 janvier 2025